



COMMUNE D'AUSSONNE



EXTRAIT N° 55/14  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :			
En exercice : 29	Présents : 25	Votants : 29	Procurations : 04

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le : 24 JUIN 2014
Affiché le :

L'An deux mille quatorze, le vingt juin, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DATE DE LA CONVOCATION : 13 juin 2014**

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEVILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, LACLAU, SUZE.

**PROCURATIONS**

Mme GONZALEZ	à	Mme LIAN
M. FERTE	à	Mme SUZE
M. SALAÜN	à	M. LACLAU
M. ANGO	à	Mme GIOIA-MASSOT

**SECRETARE** : Mme FIEVRE a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : FINANCES - Décision Modificative N°2/2014**

Madame le Maire informe le Conseil municipal que suite à la demande du trésorier, il y a lieu de procéder à une décision modificative sur le budget primitif de 2014.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal :

- de procéder au virement de crédit suivant sur le budget 2014 de la commune :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENTS</b>				
D 2313-211		100 000 €		
D 2313-324		50 000 €		
D 238-123-324	50 000 €			
D 238-134-211	100 000 €			
Total D 041	150 000 €	150 000 €		
Total général	0.00 €		0.00 €	

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :**

- de procéder au virement de crédit tel que décrit ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 23 juin 2014

Le Maire,

Lysiane MAUREL

